

## Atelier Economie Circulaire – Bruxelles, le 22 novembre 2018

Raphaël Guastavi

La définition et la mise en œuvre d'actions concrètes pour passer d'une économie linéaire à une économie circulaire, que ce soit à une échelle nationale, régionale ou locale, nécessitent des modes de gouvernance entre les acteurs adaptés aux besoins et objectifs recherchés. En l'occurrence, il ne s'agit pas d'imposer un unique modèle de gouvernance mais bien de proposer le plus efficient à chaque échelle de projet.

L'ADEME s'est dotée de 2 grandes stratégies cible : Collectivités et Entreprises, qui ont pour point commun de donner les grands axes d'intervention pour massifier les actions de ces acteurs vers la transition énergétique et écologique. Ces stratégies permettent d'intervenir à divers échelons : du national vers le local.

Les actions portées par l'ADEME ont toutes pour point commun :

- De s'appuyer sur une démarche marketing : connaître les acteurs, leur segmentation, leurs besoins en amont
- De s'appuyer sur une connaissance technique : s'appuyer sur l'état de l'art, sur des retours d'expérience du terrain, sur la réalisation de benchmark, sur l'accompagnement de la recherche, sur le soutien à l'innovation
- De co construire avec les acteurs : choix des acteurs les plus pertinents, élaboration commune des projets (démarche bottom up), participation élargie aux comités de pilotage
- De pouvoir accompagner les projets des acteurs : via les appels à projet, à manifestation d'intérêt ou en gré à gré

L'ADEME est perçue par les acteurs comme indépendante et experte sur ses sujets de compétence ; il s'agit d'un réel point fort facilitant à la fois la position de tiers de confiance, de catalyseur et de force de conviction pour faire adhérer aux politiques publiques environnementales.

**Les points forts** : 3 sites centraux disposant de moyens pour développer la connaissance technique, des compétences transversales sur l'environnement, des sites régionaux pour accompagner les acteurs de terrain, des moyens financiers pour accompagner l'émergence de projets (fonds chaleur et fonds déchets / économie circulaire)

**Les points faibles** : la difficulté d'arriver à la massification / généralisation des actions, des contextes économiques parfois défavorables au développement de projets environnementaux, sur l'économie circulaire la difficulté pour les collectivités de faire autre chose que la gestion des déchets

## Exemple de la gouvernance de la Feuille de Route Economie Circulaire française (niveau national)

Publiée le 23 avril 2018, cette feuille de route a fait l'objet en préalable à son écriture d'un vaste chantier de concertation, de réunions et échanges entre les différents acteurs directement concernés par l'économie circulaire. Ce travail a été coordonné par le Ministère de la transition écologique solidaire (directions techniques et cabinet de la ministre Brune Poirson), avec l'appui de l'ADEME. 4 « ambassadeurs » de la FREC ont été nommés, en charge d'animer 4 axes de travail et de diffuser la philosophie de la FREC.

Ces 4 axes ont fait l'objet de réunion de travail, intégrant les représentants d'acteurs du milieu associatif (ONG, associations de consommateurs, société civile...), industriel et économique (fédérations professionnelles, sectorielles, grands groupes...), des collectivités (associations représentative du niveau local, régional). Le choix et la répartition des participants ont été élaborés par les responsables de l'animation des groupes de travail, qui se sont succédés d'octobre 2017 à janvier 2018. Des propositions écrites été attendues entre chaque réunion. Des réunions de synthèse ont été organisées en amont de l'écriture de la feuille de route, pour présenter les conclusions sur chaque axe.

Le pilotage de l'ensemble a été mené au travers une task force (MTES, ADEME), réunie toutes les semaines, chargée de la coordination de l'ensemble et du suivi dans le temps de la mise en œuvre de la FREC. Enfin, des groupes de travail ont été constitués, plus techniques, pour approfondir certaines des 50 actions retenues et préciser les modalités de réalisation.

**Points forts :** large et forte mobilisation politique, de tous les acteurs concernés, des citoyens ; plan d'actions (50 mesures dont des mesures phare) concret, parlant aussi bien au citoyen qu'aux professionnels

**Points faibles :** certains diront que les compromis trouvés ne sont pas assez ambitieux, beaucoup de mesures restent très orientées « déchets » (moins large que l'économie circulaire tout en restant nécessaire), l'approche économie solidaire reste sous traitée ; une animation « classique » ne permettant pas de développer de l'intelligence collective ;

**Difficulté :** travail conduit dans un temps très court, très dense ; des difficultés logistiques (avoir des salles de taille importante dans des délais courts...)

## Exemple de la gouvernance du réseau régional Normand Economie Circulaire (niveau régional)

L'ADEME Normandie a engagé avec ses principaux partenaires régionaux, Région Normandie et services déconcentrés de l'Etat, la mise en place du « CREC » (Comité Régional Economie Circulaire) dont le rôle est l'animation des initiatives locales, des collectivités locales, des acteurs associatifs pour le déploiement de l'économie circulaire. Ce CREC se réunit 3 à 4 fois par an, pilote un appel à manifestation d'intérêt (dont les lauréats reçoivent des aides financières), élabore une stratégie commune régionale, consulte les réseaux et clubs régionaux, fait le lien avec le monde de la recherche, valorise les meilleures expériences.

Cette animation est possible grâce à l'intégration dans la gouvernance de réseaux et clubs soit déjà constitués soit nouvellement créés sur les 7 piliers de l'économie circulaire. Chaque réseau / club s'engage via une charte de partenariat

L'outil choisi est une plateforme électronique (« NECI »), administrée par l'ADEME, qui permet de diffuser l'information technique et pratique autour de la vie des Clubs, annuaire des membres, observation régionale sur les flux de déchets et les ressources.

**Les points forts** : apporte de la transversalité (ex : réunions inter clubs sur les différents thèmes), permet une mobilisation plus forte des acteurs de terrain, permet d'accompagner la création d'actions nouvelles

**Les points faibles** : demande un temps d'animation important, de réserver une enveloppe budgétaire spécifique, reste le besoin de renforcer des approches plus participatives

